



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU CORPS DIPLOMATIQUE
ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Lundi 14 janvier 1980

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Les sentiments chaleureux et les souhaits fervents que vient d'exprimer votre doyen en interprétant vos pensées constituent un témoignage émouvant, dont je le remercie vivement. La perspective qu'il a développée dépasse certainement mes mérites personnels, mais je me réjouis avec vous de ce qui peut manifester, à travers mon activité, la vitalité de l'Église et le rôle particulier du Saint-Siège.

Mon salut et mes propres vœux vont à tous et chacun des diplomates présents et à leurs familles. Au-delà de vos personnes, je salue aussi les peuples et les nations auxquels vous appartenez, les pays que vous représentez, les gouvernements au nom desquels vous accomplissez vos fonctions auprès du Siègne apostolique. J'étends aujourd'hui mes salutations à tous les pays et à tous les peuples, même s'ils ne sont pas représentés ici. Certains de vos pays ont en effet avec l'Église catholique des liens de traditions séculaires, parce que les fils et les filles de ces nations, dans une large majorité, professent depuis longtemps la foi catholique. En d'autres, l'Église catholique est présente seulement avec un groupe restreint, parfois très restreint, de fidèles, mais ceux qui y exercent le pouvoir estiment pourtant opportun d'entretenir des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège. Je suis particulièrement heureux de saluer les pays qui ont établi de telles relations au cours de l'année passée, même si leurs ambassadeurs ne sont pas encore parmi vous. Sans oublier aucune de ces nations qui nous sont également chères, je voudrais citer notamment la Grèce, avec tout ce que l'évocation de ce nom représente pour la civilisation et la chrétienté. Enfin, je ne peux m'empêcher de penser à d'autres pays dont les populations profondément catholiques aspireraient à nouer des rapports plus étroits avec le Saint-Siège.

En somme, la composition du corps diplomatique permet de mieux comprendre d'une façon juste le problème important de la présence de l'Église dans le monde contemporain. Cette forme n'enlève évidemment rien à l'urgence de l'apostolat des membres de l'Église grâce à leur témoignage quotidien et à leur action dans tous les domaines temporels où ils sont insérés par leur vie et leur profession. Mais les rapports diplomatiques permettent, à un autre niveau, une présence à la fois directe et discrète de l'Église catholique en tant que telle et dans sa tête, auprès des peuples les plus divers, auprès de leurs gouvernements ou de leurs représentants. L'Église y respecte leurs systèmes politiques et leurs responsabilités temporelles, tout en leur apportant le concours des ressources et des exigences spirituelles et morales dont elle témoigne et que ses fils s'efforcent de mettre en pratique. En ce sens, elle entend contribuer au bien des populations de chaque pays. Et en retour, l'activité de chacun des représentants diplomatiques favorise l'accomplissement de la mission que l'Église estime de son devoir de réaliser dans le monde contemporain. Car cette mission concerne les diverses dimensions de l'existence humaine et les diverses communautés, donc aussi la dimension politique et les communautés politiques.

2. Notre rencontre se déroule au début de l'année nouvelle. Il est bon cependant de jeter un coup d'œil vers le passé, en revenant sur quelques événements qui, pour le Saint-Siège, et surtout pour celui qui vous parle, ont été profondément significatifs et gardent pour longtemps une importance capitale. Votre doyen a eu d'ailleurs la bonté de les évoquer. Il s'agit de mes voyages: ils ont été autant d'occasions de contacts approfondis avec les peuples et leurs gouvernants, sans compter la communion renforcée avec les Églises locales qui constituait toujours le premier but apostolique.

Et, tout d'abord, ma [visite au Mexique](#), en relation avec la Conférence de Puebla et pour répondre au désir de la Conférence épiscopale latino-américaine et particulièrement des évêques mexicains. Si j'ai pu y accomplir mon service pastoral, c'est grâce aussi à M. le président du Mexique, qui m'a invité malgré l'absence de rapports diplomatiques, et aux organismes administratifs qui en ont facilité avec bienveillance le programme. C'était la première fois que le Successeur de Pierre mettait le pied sur la terre mexicaine et se faisait pèlerin à Notre-Dame-de-Guadalupe. Il était juste de rendre hommage au peuple catholique du Mexique qui s'est acquis de si grands mérites. Je n'oublie pas non plus la rencontre sympathique avec le peuple de Saint-Domingue, si éprouvé depuis lors par le typhon et, enfin, l'escale aux îles Bahamas.

J'avais également une dette particulière à payer au peuple polonais et ce fut le motif de mon [pèlerinage en juin dernier](#). C'était la première visite d'un Pape à cette terre et à ce peuple de Pologne et, qui plus est, du premier Pape issu précisément de souche polonaise, du premier Pape slave. Comment exprimer la force des sentiments qui ont marqué ce pèlerinage, en écho à tout le contenu de l'histoire et du moment présent ! Au-delà d'un aspect plus personnel, ce pèlerinage devait se situer dans toute la trame de l'histoire, basée sur la foi et la tradition chrétienne et témoigner de l'union - qui, après tant d'épreuves historiques, continue dans la situation actuelle, - entre la nation et l'Église. Je dois aussi noter l'attitude courtoise et hospitalière qu'ont eue, en la

circonstance, les autorités civiles.

A l'automne, sur la route de l'ONU, je me sentais également appelé à [visiter l'Irlande](#) pour deux raisons. L'Église et la chrétienté doivent tant au peuple irlandais pour sa contribution historique et sa vigueur actuelle et je devais confirmer ces frères et ces fils dans leur foi et les encourager dans leur identité chrétienne. Par ailleurs, la situation présente constituait à la fois un défi et un cri qui m'attiraient sur les lieux pour y prononcer des exhortations vigoureuses à la paix, au pardon, à la collaboration fraternelle dans la justice. Je continue à espérer qu'elles seront un jour entendues par ces frères divisés et tourmentés et d'abord par les responsables politiques.

Ensuite, je ne voulais pas me rendre au siège des Nations Unies, à New York, sans chercher à accomplir ma tâche pastorale en prenant contact avec [l'Église et la société des Etats-Unis d'Amérique](#), en visitant, du moins pour le moment, les populations de quelques cités ou terres prestigieuses. J'ai beaucoup apprécié l'accueil que m'ont réservé ces foules, des catholiques, bien sûr, mais aussi des autres confessions ou religions et j'ai estimé à sa juste valeur le geste sans précédent du président Carter et de son gouvernement qui m'ont invité à la Maison-Blanche. Je rends hommage aux responsables politiques qui savent ménager des échanges avec les responsables spirituels au bénéfice de la paix.

Enfin, dans mon [récent voyage en Turquie](#), j'ai également trouvé de la compréhension auprès des autorités turques, alors que les citoyens sont presque tous de religion musulmane et que l'État a choisi de s'en tenir à la neutralité vis-à-vis des religions, en séparant nettement les affaires religieuses et la conduite politique. Bien que ma visite ait été motivée avant tout par le désir de rencontrer le patriarche de Constantinople, Sa Sainteté Dimitrios Ier, dans un but œcuménique et les autres communautés chrétiennes, en particulier les arméniens, je gardais aussi le souci de promouvoir des liens d'amitié avec le pays et les populations turques, notamment en la personne de leurs gouvernants. C'était aussi une occasion pour réaffirmer les grands principes du [Concile Vatican II](#) au sujet des rapports avec les religions non chrétiennes et spécialement à l'égard de l'Islam.

Toutes ces visites, Excellences, ont voulu servir la cause de la paix et c'est la raison pour laquelle je me suis permis de les évoquer devant vous. Certes, elles demeurent entièrement au service de buts religieux, pastoraux, œcuméniques; mais, en même temps, en conduisant le Pape en divers points du globe, elles créent l'occasion de rencontres avec des sociétés, des réalités et même des systèmes politiques fort divers. Comment ne pas voir qu'elles favorisent le rapprochement ? Car c'est là aussi un rôle de l'Église qui veut unir, qui veut servir la fraternité des hommes et des peuples, en dépassant ce qui les sépare et parfois les oppose.

3. C'est à cette mission de paix que fut consacrée tout spécialement ma [visite à l'Organisation des Nations Unies](#). Les efforts continuels du Saint-Siège pour assurer et renforcer la paix dans le monde ont trouvé là une expression supplémentaire. Il ne s'agissait pas seulement de faire une

déclaration, de donner un message, mais d'approfondir la recherche des fondements mêmes de la paix entre les nations, entre les pays, entre les systèmes, dans la ligne des encycliques *Pacem in terris*, *Populorum progressio*, en prolongeant l'activité de Jean XXIII et de Paul VI.

L'Église, en effet, a sa propre méthode pour aborder le problème de la paix, une méthode qui correspond à sa mission doctrinale et pastorale et qui a voulu trouver son expression synthétique dans le discours à l'ONU, comme aussi dans le message annuel pour le 1er janvier, centré cette année sur le thème: «La vérité, force de la paix» et, en général, dans l'attitude et les activités du Siège apostolique.

A New York, pour moi comme pour mon prédécesseur Paul VI la rencontre du Pape, chef d'une communauté spirituelle universelle, avec les représentants de presque tous les pays du monde, fut une occasion unique en son genre, revêtant une signification exceptionnelle. Elle manifeste, comme je l'ai dit, que « l'Organisation des Nations Unies accepte et respecte la dimension religieuse et morale des problèmes humains dont l'Église s'occupe en vertu du message de vérité et d'amour qu'elle doit apporter au monde » (n. 5). De son côté, l'Église s'intéresse profondément aux idéaux poursuivis par cette Organisation qui, garantissant des droits égaux à tous les hommes et à toutes les femmes comme à toutes les nations grandes et petites veut les aider à se respecter et à collaborer. Oui, l'Église apprécie hautement les efforts de l'ONU pour instaurer la coopération pacifique entre ces nations. Voyant en cette Organisation, même avec ses imperfections ou ses faiblesses, « le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale, comme l'avait dit Paul VI, elle lui souhaite de trouver toujours davantage les méthodes et les moyens adéquats à une fin aussi importante et de voir reconnue et respectée partout l'autorité qui lui est nécessaire pour mener à bien sa tâche au service de tous. Le bien commun qu'il lui revient de promouvoir déborde nécessairement les intérêts particuliers de chaque nation.

Les problèmes qui surgissent en effet à l'heure présente ne manquent pas d'être préoccupants: que ce soit celui de la prolifération ruineuse et périlleuse des armements partout dans le monde, ou celui des luttes armées en certains points chauds de l'Asie, entre autres la situation en Afghanistan, au voisinage immédiat de l'Iran.

Oui, en face des faits dramatiques qui se passent en Afghanistan et qui tiennent en suspens l'opinion publique du monde entier ou presque, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les mobiles qui peuvent déclencher des événements aussi graves et aussi menaçants pour la détente internationale. En tout cas, est-il vraiment possible de circonscrire le problème d'une région en le détachant du contexte de tout un ensemble auquel il est lié ? N'est-ce pas à tous, bien sûr, mais d'une façon particulièrement grave à ceux qui ont les plus grands pouvoirs, que reviennent aussi les plus grandes responsabilités ? Je le dis dans le cadre de ma mission spirituelle, pour renforcer, chez les uns et chez les autres, la conscience des exigences fondamentales de la vie pacifique internationale, tout d'abord le respect de l'indépendance de chaque pays, le droit des peuples à conduire leur propre destin, selon leurs sentiments patriotiques et religieux. Je le dis

pour défendre les populations qui font toujours les frais des durcissements des conflits. Je le dis pour en appeler, comme je l'ai fait dans le [message pour le 1er janvier](#), à un surcroît de vérité et de justice. Tout ceci vaut d'ailleurs pour d'autres points chauds de l'Asie. Ma sollicitude et ma sympathie vont en particulier au peuple de l'Iran, dont la glorieuse histoire et les traditions humanitaires sont universellement connues: nous lui souhaitons tous de surmonter les difficultés actuelles et je forme les meilleurs vœux pour sa vie, sa tranquillité et son progrès.

Les autres continents ne sont pas oubliés pour autant. Je pense aussi aux rapports pacifiques des États américains, à l'Organisation desquels j'ai eu l'honneur d'adresser la parole, à l'occasion de ma visite à l'ONU. Je ne voudrais pas non plus que le vaste continent africain soit absent de la sollicitude de la famille humaine, sous prétexte que les grands enjeux économiques se situeraient aujourd'hui ailleurs. L'Afrique a connu et connaît encore de redoutables oppositions fratricides, dont parfois certaines puissances semblent vouloir tirer profit; mais elle peut aussi les surmonter et mettre au point des accords positifs, comme celui qu'on s'est efforcé d'établir en Zimbabwe-Rhodésie. Elle mène patiemment, souvent avec des moyens limités, ses efforts de développement; elle doit poursuivre sa route dans la paix, avec une entraide désintéressée qui respecte son génie propre et les qualités humaines et spirituelles de ses civilisations. Au cours de l'année passée, j'ai été heureux d'accueillir moi-même ici plusieurs chefs d'État de ce continent.

4. Quel est donc le principe qui inspire le Siège apostolique lorsqu'il s'adresse aux hommes politiques ou s'occupe des choses politiques ? Une phrase du [Concile Vatican II](#) le résumerait bien: « L'Église qui, en raison de sa charge et de sa compétence, ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine. » (Constitution [Gaudium et spes](#), n. 76, § 2.) C'est l'un des principes qui sont aussi à la base de ma première encyclique [Redemptor hominis](#) (cf. [n. 13](#)) .

Il est vrai que le bien commun d'une société d'une nation doit être promu de multiples façons, comme l'ensemble des conditions sociales permettant l'épanouissement des groupes et des personnes et ce bien commun prend une extension de plus en plus universelle. « Mais en même temps grandit la conscience de l'éminente dignité de la personne humaine, supérieure à toutes choses, et dont les droits et les devoirs sont universels et inviolables. » (Constitution [Gaudium et spes](#), n. 26.) Le prolongement de la Charte des Nations Unies réaffirme lui-même « la foi [des peuples signataires] dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et dans la valeur de la personne humaine ». Ce que la sagesse des nations reconnaît, l'Église a des raisons spéciales et très profondes d'en donner le témoignage et d'en assurer la sauvegarde, parce que le Christ s'est uni à tout homme et que sa sollicitude pour tout homme qu'il a racheté est devenue celle de l'Église: « Elle ne peut demeurer insensible à tout ce qui sert au vrai bien de l'homme, comme elle ne peut demeurer indifférente à ce qui le menace. » (Encyclique [Redemptor hominis](#) [n. 13](#).) Voilà pourquoi, dans cette encyclique comme dans le discours aux Nations Unies, j'ai pu insister sur les droits de l'homme et j'en ai énuméré un certain nombre (cf. [discours à l'ONU](#), n.

13); l'ensemble des droits de l'homme correspond en effet à la substance de la dignité de l'être humain, compris dans son intégralité et non pas réduit à une seule dimension. Et très souvent, j'ai l'occasion de revenir sur ce sujet capital.

Encore faut-il concevoir ces droits dans leur juste signification. Le droit à la liberté, par exemple, n'inclut évidemment pas le droit au mal moral, comme si l'on pouvait réclamer, entre autres, le droit de supprimer la vie humaine, comme dans l'avortement, ou la liberté d'user de choses nocives pour soi ou pour les autres. De même on ne devrait pas traiter des droits de l'homme sans envisager aussi ses devoirs corrélatifs qui traduisent précisément sa propre responsabilité et son respect des droits des autres et de la communauté

Qu'il me soit permis encore de revenir sur l'un des droits humains fondamentaux, évidemment très cher à l'Église: celui de la liberté de conscience et de religion. Que de fois déjà le Saint-Siège a lancé des appels, parfois dramatiques, en faveur des personnes, des groupes, des Églises, privés du droit fondamental de professer leur foi, d'une façon personnelle et communautaire ! Je l'ai rappelé solennellement devant l'Organisation des Nations Unies (cf. n. 20). Le Saint-Siège estime qu'il est de son devoir de s'adresser encore, à ce sujet, aux autorités de tous les États, ainsi qu'aux Organisations internationales. Encore aujourd'hui nombreux sont en effet les cas de véritable violation de la liberté religieuse, quelles que soient les explications mises en avant et, moi-même, j'en reçois souvent le témoignage. Le Saint-Siège pense également que les communautés religieuses ont un titre particulier à faire entendre leur voix lorsqu'il s'agit de formuler les applications concrètes du principe de la liberté religieuse ou de veiller à leur mise en pratique.

5. Mais revenons maintenant à l'objet de la présente réunion, qui est de marquer le début d'une année nouvelle, et même d'une décennie nouvelle. J'en viens donc, finalement, aux vœux fervents que je tiens à vous offrir. Étant donné le caractère universel du Saint-Siège et l'universalité aussi de l'amour du Christ dont j'ai la mission de témoigner au premier chef, malgré mon indignité, j'ose dire que mes vœux s'adressent à toute la famille humaine, à tous les peuples, à toutes les communautés politiques, nationales et internationales, particulièrement aux nations et à leurs gouvernements qui sont ici représentés. Que Dieu leur donne à tous d'avancer, dans la paix et dans la vérité qui est condition de paix, vers des situations plus heureuses et plus justes, grâce à un constant progrès matériel, social et moral !

Notre pensée à tous se tourne spécialement vers chacun des pays qui subissent, aujourd'hui même, l'épreuve de conflits armés, ou qui sont encore sous le choc d'une prostration indicible comme le Cambodge.

Mes vœux rejoignent aussi des catégories de personnes qui font l'objet d'une attention particulière au niveau international. Puissent notamment les enfants des différents pays continuer à bénéficier de la sollicitude que leur a valu l'Année de l'enfant !

Dans trop de pays, ces enfants souffrent déjà tragiquement de la faim et, avec eux, un grand nombre d'adultes. Qu'en sera-t-il pour les générations de demain ? Actuellement, la situation alimentaire mondiale s'avère très grave. J'ai tenu l'année passée, à me rendre au siège de la FAO sur l'aimable invitation du directeur général pour partager, avec les responsables de cette Organisation internationale, la préoccupation de l'urgence qu'il y a à augmenter et à répartir plus équitablement les produits alimentaires. Mais les plans généreux qui devraient atténuer la disette présente et à venir sont compromis par tant d'obstacles qui tiennent moins aux possibilités de la nature qu'à la carence des hommes eux-mêmes, à leur insouciance de ce problème, à leur manque de solidarité, au mauvais emploi de leurs ressources. Voilà pourtant ce qui devrait mobiliser les hommes et faire converger les efforts de tous. Au lieu de cela, que de fonds consacrés à multiplier les armements et engins de mort ! Que d'incohérences dans les échanges commerciaux ! Que d'énergies gaspillées à des luttes idéologiques, à des politiques de prestige et de pouvoir ! Mais un pouvoir pour qui ? Pour quoi ? Pour quel bien commun ? Les générations à venir nous en demanderont compte. Dieu nous en demande compte. Puissions-nous, Excellences, nous qui sommes réunis aujourd'hui en ce lieu, symbole de paix et de charité, contribuer par tous nos moyens à ce que la réalité angoissante de la faim de nos frères occupe une place de choix dans les politiques de nos pays.

Mesdames, messieurs, mes derniers vœux seront pour vous-mêmes, pour vos personnes et vos familles. J'espère que vous trouverez beaucoup de satisfactions dans vos fonctions d'ambassadeur auprès du Saint-Siège, qui sont si généreuses. Que Dieu vous comble de joie et de paix !

*AAS 72 (1980), p.75-83.

Insegnamenti III, 1 pp. 135-145.

L'Osservatore Romano 15.1.1980 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.4 pp. 1, 2.

La Documentation Catholique n.1779 pp.101-104.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana